

Eragny

n°142

Mars - Avril
2007

magazine

www.eragny.fr

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Qualité de la Vie
Eaux vives d'Eragny



Culture
Entrez dans
la danse



Exposition
L'art
à la marge



Maison de la Challe

L'heure du renouveau





McDonald's

RN 184 - ERAGNY



LA CHALLE IMMOBILIER TEL : 01 34 64 00 85
www.lachalleimmobilier.com

ESTIMATIONS GRATUITES
OBLIGATIONS LEGALES OFFERTES*

LA CHALLE IMMOBILIER

Vendre • Acheter

*Une équipe pour vous aider dans
l'accomplissement de vos projets*

17, rue du Commerce - 95610 Eragny-sur-Oise
Tél. 01 34 64 00 85
e-mail : lachalle.immo@wanadoo.fr
www.lachalleimmobilier.com

Cyrille Batard Yves Le Gournier Carole Komurcu
Gérant

ACHAT - VENTE - LOCATION

Tél. 01 30 37 49 41

Une équipe de spécialiste
de votre commune
à votre écoute

**2 agences
pour mieux
vous servir !**

**17 années
d'expérience
à votre service !**

218, rue de l'Ambassadeur • ERAGNY

**Frais
d'agence
réduits**

Li@ison immo

SATELLITE IMMO

Centre commercial de la Challe
95610 ERAGNY SUR OISE
Tél. : 01 34 64 37 38 - ACHAT - VENTE - LOCATION
www.satellite-immo.com

Mail : ianne-immobilier@orange.fr
Site : www.immoliason.fr





Editorial



Associations

Le prochain conseil municipal délibérera sur les **subventions aux associations** de la ville. Ce sera l'occasion de reconnaître la vitalité associative, **apport essentiel pour la vie d'Eragny**.

Ces derniers jours, la soirée de remerciements aux associations éragniennes, organisée avec la coordination départementale du Téléthon, le gala des trophées de l'OMS, le salon du Livre pour enfant et le prix du P'tit Eragnien organisés par la Caisse des Ecoles, auxquels participent les adhérents de Lire et Faire Lire, en ont apporté de nouveaux témoignages forts.

Pour nous, les associations sont une composante de la vie d'Eragny. Par **leurs activités**, par **leur rayonnement** dans des domaines divers : loisirs, détente, activités physiques, éducation, culture, santé, solidarité, elles contribuent au bien-vivre ensemble à Eragny. Par leur action, leur programmation, elles permettent aux habitants de se rencontrer, de monter ensemble des projets, de prendre des initiatives, de les faire aboutir.

Ce besoin d'action commune est partagé par quelque 5000 Eragniens, aujourd'hui membres d'une association. Cette envie de participer à la vie collective, de rendre service, de donner de son temps au service d'une idée ou d'une action caractérise **plusieurs centaines de bénévoles, actifs, dynamiques**, qui assurent le fonctionnement des instances associatives, des éducateurs qui assurent l'encadrement, des parents qui les aident dans leur tâche, accompagnent les déplacements. Autant de responsabilités qui ne pourraient être conduites sans l'assiduité de tous ceux qui se dévouent tout au long de l'année.

Qu'ils en soient remerciés.

La vie en commun ne va pas de soi et il n'y a pas de société humaine sans civilité. Il faut sans cesse la (re) construire, (re) découvrir ses motifs, la défendre. C'est une tâche collective à accomplir en partageant les mêmes valeurs qui nous dépassent et qui nous rassemblent.

Convaincus de cet apport, depuis 2002 nous avons engagé des efforts conséquents pour les subventions et la Bourse aux projets qui vient les compléter pour mettre en œuvre des projets spécifiques ou innovants. La répartition de ces subventions nous permet régulièrement un large dialogue avec beaucoup de responsables sur leurs projets, leurs difficultés, le développement de leur association.

Au-delà des **moyens financiers**, nous nous attachons également aux **moyens matériels**. La mise à disposition des équipements communaux et la prise en charge de leur fonctionnement sont aussi une aide conséquente que nous apportons à cette vie en commun.

Avec l'ouverture de la Maison des Associations en 2003, nous avons encore augmenté les moyens offerts aux associations, en terme de salles et d'espaces mais aussi en terme de **soutien logistique et administratif** à une gestion difficile à cause d'une réglementation de plus en plus complexe. Nous poursuivons cette année l'effort d'équipement avec la **rénovation de la Maison de la Challe** qui débutera dans les prochaines semaines et l'**agrandissement du gymnase de la Butte** pour lequel nous avons les financements et dont les travaux commenceront à l'automne.

Ainsi, grâce à l'apport de tous, Eragny devient un peu plus chaque jour, une ville active, dynamique, une ville de rencontres, de dévouement, de solidarité (1)... C'est aussi cela le sens de notre action municipale.

DOMINIQUE GILLET
Maire d'Eragny

(1) Où se cultive « un instinct de sympathie imaginative à côté de l'égoïsme brutal [pour assurer] la réconciliation fraternelle de tous les hommes » (Jean Jaurès)

Sommaire

ARRÊT SUR IMAGES	PAGE. 4
LA MAIRIE EN DIRECT	PAGE. 6
> Eaux vives d'Eragny	
A L'AFFICHE CULTURE ET LOISIRS	PAGE. 10
LES ACTEURS DE LA VILLE	PAGE. 12
> L'art à la marge	

DOSSIER PAGE. 18

Maison de la Challe : l'heure du renouveau

Au printemps, commence la rénovation de la Maison de Quartier de la Challe. Rajeunie, modernisée, restructurée et éclairée, elle prendra un nouveau départ après deux années de travaux qui se dérouleront sans fermeture totale de ses activités.

EXPRESSION LIBRE PAGE. 22

Arrêt sur images...

► Des spectacles pour tous

Le spectacle familial « Balles Populaires » a attiré près d'une centaine de personnes. Cette nouvelle formule destinée à un large public le samedi à 16 h 30 devrait vite trouver sa place auprès des Eragniens. Le prochain rendez-vous est fixé le 28 avril avec le trio vocal et musical déjanté de Orphéon Celesta. Des jazzmen de talents bricoleurs facétieux qui enchaînent gag et parodies.



▲ Mon combat, le respect

L'opération Ring en Val-d'Oise organisée par le Conseil général et la Ville s'est achevée le 2 mars avec la remise des diplômes aux enfants par la maire, Dominique Gillot, Francette Gaudin, adjointe au maire et Josué Solmont, champion de France et du monde de boxe française. Respect des autres et des règles, modestie et maîtrise de soi ont été les mots d'ordre pendant tout ce stage.



▼ L'école du dragon

Le 4 février dernier, Eragny accueillait la coupe départementale des arts martiaux vietnamiens sous la houlette de l'Ecole du Dragon et de la Fédération française. La compétition a rassemblé

130 participants, des poussins aux adultes. Concentration et précision étaient au programme. Et le succès à la clé pour les Eragniens de l'Ecole du dragon qui ont raflé 14 médailles.



◀ En direct de la colo

A voir la mine réjouie des parents à Eragny et des enfants à Lamoura, l'opération visioconférence organisée pendant le séjour ski de février a été une fois de plus une réussite. On raconte ses impressions, ses

exploits, on rit ensemble. Organisée pour la deuxième fois par la Miem cette séance de Webcam contribue aussi à la découverte des nouvelles technologies de la communication dans une ambiance conviviale.

► A104 : Eragny refuse d'être sacrifiée

Plusieurs milliers de personnes, dont un grand nombre d'Eragniens ont participé à la manifestation organisée par des associations de Conflans et le Copra contre la décision du ministre de l'Équipement, Dominique Perben de retenir le

tracé vert (rouge sur Eragny) pour le prolongement de la Francilienne. Les élus d'Eragny se sont joints aux manifestants dans la partie éragnienne du défilé aux côtés des élus de Conflans pour défendre les intérêts des habitants d'Eragny.



▼ Loto de la Caisse des Ecoles

Carton plein pour le deuxième loto de la Caisse des Ecoles qui s'est déroulé aux Calandres. Concentrés sur leurs grilles, les amateurs ne voulaient pas manquer les nombreux lots offerts parmi lesquels des vélos ou des MP3. Une mobilisation efficace de nombreux bénévoles qui a permis de récolter 1000 euros destinés aux enfants des écoles d'Eragny en proposant une soirée conviviale placée sous le signe du jeu.



▲ Des rois et des reines

Ambiance festive cet après midi-là aux Calandres. Après la dégustation de la traditionnelle galette, un jeu a permis de réunir les rois et les reines. Les seniors,

le temps d'un sacre, se sont coulés dans les personnages de couples célèbres, fictifs ou mythologiques. L'après-midi s'est poursuivie en musique avec un orchestre.



▲ Trophées de l'OMS

Deux moments d'émotion ont marqué la quatrième soirée des

Trophées de l'OMS le 10 mars : la récompense attribuée aux jeunes

arbitres de football de l'ASE (photo) qui, malgré leur jeune âge, se sont engagés dans une fonction où ils développent le respect du règlement et de l'adversaire, la rigueur et la justice. Et le trophée attribué à un motard des Bikers d'Eragny pour sa parti-

cipation au Téléthon 2006 au cours duquel il a permis à de nombreux jeunes handicapés de faire leur baptême moto. De nombreuses autres récompenses ont été attribuées au cours d'une soirée dansante conviviale qui a accueilli près de 200 participants.

Eaux vives d'Eragny



Parce que l'eau est un enjeu majeur pour l'environnement, la Ville d'Eragny consacrera tout au long de cette année de nombreuses manifestations à un sujet déterminant pour l'avenir de la planète.

Même si la journée mondiale de l'eau se déroulera le 22 mars, l'équipe municipale d'Eragny estime que le précieux liquide mérite plus qu'une seule journée d'attention. Elle a donc décidé de consacrer une année entière à la question de l'eau, une année de sensibilisation et d'actions concrètes qui se déclineront jusqu'à la Quinzaine de la Qualité de la Vie en novembre.

L'eau est en effet un enjeu majeur pour permettre le développement durable de notre planète. Les possibilités de sécheresse cette année encore évoquées ces derniers jours par le ministère de l'Environnement viennent opportunément rappeler que, même dans notre pays, l'attention doit être permanente. Au niveau international, c'est la Banque Mondiale qui rappelle que 40 % de la population mondiale souffrent de



pénurie d'eau. La consommation d'eau a doublé au cours des vingt dernières années, en raison de la croissance démographique, mais aussi à cause de nombreux gaspillages. Un Américain consomme environ 600 litres par jour, un Européen 200 alors qu'un Africain doit se contenter de 30 litres. « Nous nous intéressons à la question de l'eau », explique Pierrette Borgne, adjointe au maire en charge de la Qualité de

la vie, car nous sommes sensibles à l'inégalité face à l'accès à ce bien universel et aux risques sanitaires liés à la pénurie d'eau ».

Plusieurs Eragniens ont mesuré l'importance de l'eau lorsqu'ils se sont rendus à Nioko, la ville du Burkina Faso jumelée à Eragny. Là-bas, il n'y a pas d'eau courante mais des files d'attente devant les puits. Depuis deux ans, des jeunes Eragniens partent à Nioko sur un chantier humanitaire dans le cadre d'une coopération décentralisée. L'été dernier, un étudiant de l'Istom (école d'agro-développement instal-



lée à Cergy) a également réalisé sur place une étude sur les ressources en eau. Pour ceux qui n'ont pas constaté la rareté de l'eau en Afrique, la ville pose le problème. « Nous ne voulons pas être moralisateurs », insiste Pierrette Borgne. L'objectif est de rendre les gens responsables, que chacun connaisse les conséquences du gaspillage de l'eau ».

Une manifestation par mois

Parce qu'elle est présente dans de multiples activités de notre vie quotidienne, l'eau sera au centre des manifestations organisées par la Ville avec l'objectif de mettre en place une initiative chaque mois. Dès ce mois-ci, le marché du jardin du 24 mars verra l'installation par la Ville d'un stand d'information sur l'eau et la collecte des eaux de pluie. Le service scolaire se mobilise aussi pour associer les enseignants et mul-

tiplier les initiatives dans les écoles. D'autres services municipaux s'associent au projet. Ainsi le service des sports est en train de monter des animations avec les associations qui utilisent la piscine, le service de la culture propose à la fin du mois une sortie au théâtre de Bezons pour le spectacle « Waterproof » du chorégraphe Daniel Larrieu. Des projets de spectacles destinés au jeune public sont également envisagés, les bibliothèques accueilleront une exposition préparée par l'association les Amis du Village sur les impressionnistes et l'eau, tandis que la ludothèque met dès ce mois-ci en valeur les jeux liés à l'eau.

Les élus et les services parleront aussi de l'eau lors de la conférence de l'habitat qui se déroule au printemps. « Nous renseignerons les présidents de copropriété et des ASL sur les améliorations possibles pour diminuer les consommations d'eau

Cette longue séquence sera aussi l'occasion de réfléchir à l'aménagement des berges de l'Oise dans le cadre d'un projet piloté par la communauté d'agglomération.

(compteur individuel, récupérateur d'eau de pluie...) », nous dit Pierrette Borgne. Ces discussions pourront se prolonger lors des ateliers d'aide aux copropriétaires qui ont lieu le premier jeudi de chaque mois. Lors de ces diverses rencontres, la municipalité incitera les habitants à nettoyer les berges de l'Oise en vue du Printemps de l'Environnement. La Ville proposera aussi des visites de l'usine ultramoderne de traitement des eaux de Méry-sur-Oise qui fournit l'eau potable à Eragny. Proximité de Conflans oblige, la batellerie et l'importance du transport fluvial ne seront pas oubliées. Pas plus que l'importance de l'Oise dans le passé et la mémoire de notre ville avec la reconstitution d'une journée au bord de l'eau organisée par l'association Mémoires d'Eragny à l'occasion de la Journée du patrimoine le 16 septembre. ■

EAUX DE MARS



Dès ce mois-ci deux initiatives marqueront l'opération Eaux vives d'Eragny qui se déroulera sur toute l'année 2007. Le Marché du jardin et nature qui aura lieu le 24 mars accueillera pour la première fois un stand qui permettra aux visiteurs de s'informer sur la collecte des eaux de pluie. Installations de citernes et de pompes seront à l'ordre du jour. Il n'est en effet pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable pour arroser son jardin ou laver sa voiture et le récupérateur d'eau pluviale permet d'économiser une part non négligeable de sa consommation.

Dans un tout autre registre, celui de la danse cette fois, Eragny s'est associée à l'Apostrophe, scène nationale de Cergy-Pontoise, pour la présentation de « Waterproof », un ballet du chorégraphe Daniel Larrieu. Vingt ans après sa création, les interprètes se remettent à l'eau. Corps flottant à la surface, jeux géométriques utilisant tous les points de repère, lumières d'une beauté presque inquiétante, la magie opère. Pour le plus grand bonheur du spectateur. Le spectacle ayant lieu à la piscine de Bezons, la Ville organise un déplacement en car le 2 avril pour assister à ce spectacle.

Un gymnase plus grand

Construit en 1990, le gymnase de la Butte accueille les collèves et le lycée qui utilisent l'équipement en journée, sans oublier de nombreux sportifs pour pratiquer badminton, basket, feet danse et autres arts martiaux. Le nombre d'élèves, d'associations, l'évolution des pratiques, fait que le gymnase est trop petit « *en fait il était déjà prévu, depuis plus de dix ans, une seconde tranche de travaux qui n'a jamais été réalisée* » précise Bruno Depelchin, responsable des sports à la Ville. L'équipe municipale et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ont donc repris le dossier.

Les études ont conclu à la nécessité d'aménager une nouvelle salle de 1 000 m² équipée de vestiaires et d'une tribune de 260 places, ce qui



en fera la plus grande salle de sport de la ville. « *Ça donnera plus de souffle aux écoles, aux associations qui manquent de place et permettra d'accueillir de manifestations d'envergure* » se félicite Patrice Borcier, adjoint au maire chargé des Sports. Avec ce niveau d'équipement, la salle pourra prétendre à une homologation pour accueillir des matches de niveau régional. Les parkings, les abords et les circulations seront aménagés. Les travaux vont démar-

rer à la fin de cette année pour une durée d'un an. Cette infrastructure qui contribuera à améliorer encore notre niveau d'équipement, est financée en très grande partie par la Communauté d'agglomération, le Conseil général et Régional, la Ville participant à 10 % à sa charge. ■

Parler pour avancer

L'éducation des enfants n'est pas un long fleuve tranquille... le chemin est jalonné de grands moments de plaisirs mais aussi de difficultés, de doutes. La municipalité a mis en place depuis cinq ans, en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales, et la collaboration précieuse de parents, le groupe Paroles de Parents afin de pouvoir échanger, écouter des spécialistes et rechercher ensemble des solutions aux problèmes rencontrés. « *Etre parent c'est une responsabilité, c'est aimer et conduire l'enfant vers l'âge adulte* » précise Dominique Gillot, maire d'Eragny. « *Nous souhaitons permettre à chaque parent d'être reconnu dans son action éducative et d'être soutenu pour faire mieux quand le besoin s'en fait sentir* » rappelle Emmanuelle Dekeyser coordinatrice du soutien à la parentalité.

Comment se faire obéir? Comment répondre à ses angoisses? Comment parler des croyances, de la sexualité? dois-je m'inquiéter s'il ne lâche plus son ordinateur? Comment l'aider à

apprendre? Autant de sujets qui préoccupent chacun d'entre nous et qui sont toujours traités dans la bonne humeur, dans la confiance et le respect.

Les rencontres sont ouvertes à tous et ont lieu les deuxièmes mardis de chaque mois à la Maison de la Challe; vous pouvez y participer et proposer les sujets qui vous tiennent à coeur. ■

Pour en savoir plus: 01 30 37 86 80



Eclairage : la mobilisation se poursuit

Depuis dix semaines, à la suite de graves dysfonctionnements du réseau, la mobilisation pour restaurer l'éclairage public s'est mise en place. Les efforts déployés par les entreprises responsables de l'entretien du réseau ont abouti à des améliorations ponctuelles encore aléatoires. Les examens réalisés à ce jour conduisent à penser que des défauts de câbles souterrains vétustes sont à l'origine des pannes, une mission d'expertise est toujours en cours pour connaître les causes avec certitudes afin de mettre en place une solution définitive et pérenne.

En attendant de nombreux raccordements en aérien ont été effectués et contribuent à assurer le service dans la quasi totalité de la ville. Pour vous tenir informés au jour le jour, vous pouvez consulter le site internet de la ville www.eragny.fr ou appeler le numéro vert : 0800 100 575. La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, dans un courrier adressé à tous les foyers, a remercié les habitants pour leur compréhension et les assurer de sa mobilisation pour résoudre au mieux ces difficultés inédites et de grande ampleur. ■

Entrez dans la danse

10 jours pour découvrir l'art de la danse

Découvrir la danse, mieux en connaître les nuances, les styles et confronter les pratiques amateurs aux pratiques professionnelles, c'est ce que propose la troisième édition des 10 Jours de la danse qui auront lieu en avril prochain en collaboration avec la scène nationale L'apostrophe. Au programme: des spectacles, des démonstrations, un débat, « *mais aussi un large éventail de sensibilisations dans les écoles et auprès des familles pour mieux appréhender les spectacles et aiguïser notre regard de spectateur* » précise Estelle Carron adjointe au maire en charge de la culture et de l'animation de la ville. Un regard que l'on pourra donc exercer lors de la sortie familiale du 2 avril avec l'éclaboussant et émoussillant « *Waterproof* », une chorégraphie dansée avec l'eau à la piscine de Bezons, véritable prouesse poétique et créative. Le 7 avril, c'est le hip-hop qui sera à l'honneur avec les Trans Hip-hop



où des troupes locales comme Inedix, 610 Posse et leurs professeurs de 610 Crew rencontreront la compagnie Articulation-Zaza Disdier salle des Calandres. Dans leur spectacle « *la Tête à l'envers* », un danseur raconte, le deuxième démontre en mouvement, l'objectif étant de sensibiliser le plus large public à la culture hip-hop. ■

Lundi 2 avril: *Waterproof*, tarif pour les eragniens: 4 et 2,50 euros. Réservations: 01 34 48 35 70
Samedi 7 avril: *Trans hip-hop*. Prix des places: 3,50 euros. Pour en savoir plus sur les 10 jours de la danse: 01 34 48 35 55

AU CONSEIL MUNICIPAL

Brigade verte

Le Conseil municipal a voté la création d'une brigade verte pour répondre à l'une des préoccupations exprimées par les habitants: la propreté de la Ville. Fonctionnant sept jours sur sept, cette brigade se chargera de renforcer l'action des agents municipaux et de répondre aux demandes formulées grâce au dispositif « *Allô ville propre* ». Pour mettre en place cette brigade, c'est un contrat de prestation de service qui sera conclu avec une entreprise.

Enfouissement des réseaux

Le Conseil municipal a autorisé la maire à solliciter des subventions auprès du Conseil général et du SDEGTVO pour réaliser l'enfouissement du réseau téléphonique sur l'avenue Roger Guichard (entre le boulevard Charles De Gaulle et la rue du Sergent Pireaux) et la rue des Belles Hâtes. Estimés à 181 400 euros, ces travaux s'accompagneront de l'enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage public. La rue des Belles Hâtes faisant quant à elle l'objet d'une requalification complète en 2007.

Implantation d'un lieu de prière

Le conseil municipal a entendu le rapport de la commission composée d'élus de toutes les tendances du conseil municipal et chargée de préparer une réponse à la demande de la communauté musulmane de bénéficier d'un lieu de prière. Après trente auditions qui se sont déroulées entre octobre et février la commission a conclu à la nécessité de répondre favorablement à cette demande.

Après un large débat, le conseil municipal a adopté à l'unanimité les conclusions de la commission qui autorisent le maire à engager les procédures légales. L'implantation retenue est celle de l'ancien local des services techniques, rue Claude Bénard qui serait aménagée par l'association des musulmans d'Eragny – sans intervention de fonds publics – et bénéficierait d'un bail emphytéotique signé entre la commune et l'association. Une conseillère municipale, absente à la réunion, s'est prononcée contre cette implantation et trois autres se sont abstenus.

Parc urbain

Entourée des élus et services municipaux, de la police municipale et du commissaire de police, Dominique Gillot, maire d'Eragny, a organisé une réunion publique le 23 janvier avec les riverains des Rayes et des Fonds au sujet de la circulation des deux roues dans le parc urbain. Imaginer des aménagements pour assurer le caractère piéton du parc, c'est la mission qui a été confiée au Groupe de travail constitué au terme de cette réunion. Il rassemble les habitants volontaires, les élus et les services municipaux. Une première réunion a eu lieu le 2 mars afin de définir conjointement les pistes de réflexion. Des aménagements que viendra compléter la requalification complète du parc prévue au prochain contrat régional.

Visites de quartier

Après la trêve hivernale, les visites de quartier reprennent. Dominique Gillot, les élus et les services municipaux attachent beaucoup d'importance à ces rencontres qui sont l'occasion de discuter, d'évoquer vos attentes et d'échanger des suggestions. Après la Danne, la rue de Pierrelaye, la Cavée, le Bas-Noyer et le Village, l'équipe municipale se rendra au Grillon le 23 mars, aux Dix Arpents le 28 avril, aux Jardins du Parc le 11 mai et à la Cote Les Cayennes le 25 mai. Les habitants concernés seront avertis par courrier des parcours de chacune des visites qui pourront également être consultés sur le site internet www.eragny.fr

Résidence sociale

Le début de l'été verra la livraison – dans un petit immeuble de belle facture – de la résidence sociale de 24 logements en voie d'achèvement sur l'emplacement d'une partie de l'ancien hameau de logement des Pincevents. Gérée par l'association les Villageoises qui a déjà fait ses preuves à la Maison du Parc, constituée de petites unités une ou deux pièces, et d'espaces communs, elle doublera la capacité actuelle d'accueil d'urgence de notre ville. Etape essentielle d'insertion sociale pour les plus démunis, elle recevra des personnes en situation difficile et participera à leur accompagnement et à la transition vers un logement ordinaire.

A L'AFFICHE

Du 23 au 25 mars

Lecture spectacle :

« Les raisins de la colère »

Lecture d'extraits du roman Les Raisins de la colère de John Steinbeck, par Hubert Jappelle. Théâtre de l'Usine, Vendredi et Samedi 21 heures, dimanche 16 heures. Réservations au 01 30 37 01 11. Tarif unique 8 euros.

Samedi 24 mars

Course terre d'Avenir organisée par le CCFD

De 14 heures à 17h30, place de la Challe.

Samedi 24 mars

Marché « Jardin et nature »

Conseils de jardinage, plantes, arbustes, miel, produits bio, objets naturels et artisanaux issus des plantes et des fleurs vous attendent sur ce marché jardin et nature.

De 10 heures à 18 heures, avenue Jean Jaurès. Renseignements : 01 34 48 35 85

Samedi 24 mars

Distribution des sacs poubelles

Cession de rattrapage pour la distribution des sacs poubelles lors du Marché Jardin et nature De 10 heures à 18 heures, avenue Jean Jaurès. Renseignement au 01 34 48 35 00.

Samedi 24 mars

Concert de Jazz

Le Centre d'activités musicales d'Eragny propose un concert placé sous le signe de la rencontre entre le jazz et les textes de La Fontaine. Entre les mains des musiciens, les fables deviendront : la flûte du renard, le blouz de la cigale, la marche de la tortue et la balade de l'agneau. 20 heures à la Maison de la Challe, salle Victor Jara. Entrée libre. Renseignements au 01 30 32 90 40.

Mardi 27 mars

Cérémonie de passation de commandement des pompiers d'Eragny avec la musique départementale des sapeurs pompiers, place de la Challe à 19h15.

Vendredi 30 mars

Accueil des nouveaux habitants, si vous venez d'emménager à Eragny vous pouvez contacter le 01 34 48 35 85 pour vous inscrire, à 18h30 à l'Hôtel de ville.

Samedi 31 mars

Soirée chorales

Avec les chorales de Neuville, Conflans et Vernouillet. 20h30 à l'église d'Eragny.

Du 27 mars au 7 avril

Les 10 jours de la danse

Voir page 9. En savoir plus : 01 34 48 35 55

Lundi 2 avril

Sortie famille danse : Waterproof

Spectacle proposé par la ville en partenariat avec l'Apostrophe et dans le cadre des 10 jours de la danse. Chorégraphie aquatique proposée par Daniel Larrieu à la piscine de Bezons. 21 heures à la piscine de Bezons, départ collectif depuis Eragny. Réservations et renseignements à la Maison de la Challe : 01 34 48 35 70. Tarif : 4 et 2,50 euros.

Samedi 7 avril

Danse : Trans Hip-hop.

Une soirée pour admirer ou découvrir la culture hip-hop. De 18 heures à 21 heures, réservations : 01 34 48 35 55

Du 6 avril au 20 mai

Exposition :

« L'Art à la marge : de l'art brut aux artistes associés »

Voir page 12.

Dimanche 15 avril

Sortie famille en forêt

De 14 heures à 18 heures, 1 euro pour les Eragniens. Renseignements : Maison de La Challe : 01 34 48 35 70 Maison des Dix Arpents : 01 30 37 32 96

Dimanche 22 avril

Elections présidentielles, 1^{er} tour.

Vendredi 27 avril

Rendez-vous sportif : Tennis de table.

A partir de 18h30 au gymnase la Cavée. Renseignements : 01 34 48 35 83

Samedi 28 avril

Spectacle familial : Orphéon Célesta,

« De la fuite dans les idées »

Trois musiciens renouvellent les grands standards du jazz, revisitent avec fougue le répertoire classique, détournent objets et situations, inventent un style musical loufoque... Réservations au : 01 34 48 35 55

Dimanche 6 mai

Elections présidentielles, 2^e tour.

Mercredi 9 mai

Sortie famille au château d'Auvers-sur-Oise

Atelier pour enfant sur le thème de l'eau et visite pour adultes. De 10 heures à 18 heures. Tarifs pour les Eragniens : 2,50 euros pour les enfants, 4 euros pour les adultes. Renseignements : Maison de La Challe : 01 34 48 35 70 Maison des Dix Arpents : 01 30 37 32 96

Dimanche 13 mai

Randonnée traversée d'Eragny avec Chemins et rencontres.

Voir page 15.

www.artdevivre95.com

OUVERT 7/7 DE 10H À 20H



Vous aimez Art de Vivre et ça se voit !

On aime Art de Vivre Eragny, parce qu'il est le seul centre spécialiste de l'équipement de la maison, des cadeaux, des loisirs et de la culture... parce qu'on y retrouve toutes nos enseignes préférées : Castorama, Toys "Я" Us, Nature & Découvertes, Le Grand Cercle, Marrionnaud, Sport 2000 et bien d'autres encore... et parce qu'il est ouvert 7 jours sur 7 !

MAISON • CADEAUX • LOISIRS • CULTURE

CPJ Peinture

Tél. 06 68 97 01 40

Entreprise de peinture

Ravalement

Revêtements sols et murs

Plomberie

103, boulevard du Havre - 95220 HERBLAY



Jeune public



Mercredi 28 et samedi 31 mars

« Je cacherai mes peurs sous le tapis »

Le jour... Abigaël ne sourit jamais! La nuit... Y a-t-il un cyclope caché sous le tapis? Aidée par deux habitantes des peurs qui peuplent sa chambre, elle part pour essayer de rattrapper la lune. Par la compagnie Caryatides dans le cadre d'Escapes dans en Val-d'Oise.

A partir de 6 ans. Théâtre des Arts, Réservations à l'Apostrophe : 01 34 20 14 14

Du 5 au 13 mai

« Moimoi l'Enfant Roi »

Il était une fois, un royaume où régnait un enfant. D'un claquement de mains, il obtenait ce qu'il désirait. Un soir de grande mélancolie, Moimoi, l'enfant-roi, entendit un air de flûte qui le toucha au plus tendre de son cœur. Comment attraper cette mélodie douce comme un câlin de maman? Taper du pied? Exiger? Apprendre? Quoi? Moimoi apprendre? On voit bien que vous ne le connaissez pas!... Ponctué de chansons ce conte musical nous fait suivre le parcours d'un enfant, tyrannique et attachant, qui devient... plus grand.

A partir de 6 ans. Au théâtre de l'Usine. Samedi 17 heures, dimanche 16 heures. Tarif unique : 8 euros. Réservations : 01 30 37 01 11

L'art à la marge

Du 5 avril au 22 mai, une exposition exceptionnelle présente les œuvres d'artistes qui se situent en dehors des institutions culturelles et des milieux artistiques. Un événement !

Ouverte à la création d'aujourd'hui, Eragny accueille chaque année une exposition d'envergure à la salle des Calandres. Celle de 2007 est exceptionnelle à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle réunit des artistes proches ou associés à l'Art brut, un art souvent peu connu du grand public. Ensuite parce que les œuvres exposées sortent difficilement des collections ou des musées qui les possèdent », souligne d'emblée Estelle Caron, adjointe au maire, chargée de la culture. Ni école, ni mouvement, ni naïf, ni primitif,

l'art brut très apprécié des surréalistes regroupe beaucoup d'humbles créateurs apparus vers le milieu du XIX^e siècle. Le terme fut créé en 1945 par le peintre Jean Dubuffet pour désigner et valoriser les œuvres de ces « singuliers de l'art », des hommes et des femmes qui se situent en marge des milieux artistiques ou des institutions culturelles, hors de l'art dit « officiel ». Peintures (surtout sur papier), dessins, sculptures, broderies, constructions élaborées avec des matériaux récupérés et as-

semblés avec une totale liberté, installations, accumulations d'objets, etc. Furent ainsi « étiquetés » art brut, des peintres inspirés par des visions ou hallucinations aussi, mais également des malades mentaux qui ont trouvé dans l'art un moyen de s'exprimer. L'exposition « l'Art à la Marge » est née de la rencontre entre Frédéric Cubas-Glaser et Boualem Bellemou du CIPAC 95 (Centre d'innovation et de promotion des arts contemporains en Val-d'Oise) et les résidents du foyer de

la Garenne du Val à Mériel, dirigé par Luc Vandewegue. Ces hommes et ces femmes, pour la plupart artistes ou psychotiques, créent avec passion dans l'atelier de médiation artistique animé par la plasticienne Anne-Marie Thouron. « Nous avons souhaité offrir au grand public l'occasion d'approcher les travaux



personnels de ces personnes handicapées qui sont pour nous des artistes à part entière. Et nous avons voulu élargir ce champ de la création en croisant leurs regards avec celui d'autres artistes confirmés », explique Frédéric Cubas-Glaser. L'exposition réunit près de 120 créations d'une trentaine d'artistes de la Garenne du Val et de l'institution de la Pommeraiie en Belgique, ainsi que des œuvres issues de la col-

lection d'art brut du musée d'Art moderne Lille Métropole à Villeneuve d'Ascq qui possède cette collection d'art brut riche de plus de 3 000 pièces, la plus importante de France. C'est la première fois que le MAM de Villeneuve d'Ascq prête des œuvres à une structure qui n'est pas un musée, notamment des peintu-

res et dessins signés Fleury Joseph Crépin (1875-1948), Augustin Lesage (1876-1954), Emile Ratier (1894-1984) et André Robillard, né en 1932. Cet artiste également présent dans l'importante collection d'Art brut de Lausanne, confectionne des fusils, des engins spatiaux, des animaux fantastiques et des personnages avec tout ce qui lui tombe sous la main : vieux tuyaux, boîtes, ampoules, fer à repasser,

tions artistiques. Elle est enrichie de tables rondes, d'ateliers pour scolaires et adultes, d'une conférence et d'une exposition d'œuvres d'enfants de La Clé pour l'Autisme. Avec « l'Art à la marge », exposition d'envergure pleine de force et d'émotion, Eragny inscrit la programmation artistique de la salle des Calandres au niveau national. Un événement qui fera date. ■

Exposition

Du 6 avril au 22 mai.
Salle des Calandres – Eragny

Vendredi 6 avril à 20h30.
Table ronde tout public sur le thème : l'art et l'accès à la citoyenneté

Jeudi 26 avril.
La matinée.

Table ronde sur le thème des « médiations artistiques ». Destinée aux professionnels de l'éducation et de la santé, elle sera précédée d'une visite de l'exposition.

bouts de ficelles... qu'il assemble avec des clous, du ruban adhésif et du fil de fer.

La scénographie de l'exposition de la salle des Calandres exclut toute allusion aux conditions dans lesquelles ces œuvres ont été réalisées et ne fait référence à aucune provenance ou pathologie afin de ne pas différencier la valeur des produc-

Vendredi 11 mai à 20 heures.
Conférence – avec projection de diapositives – animée par Laurent Danchin, spécialiste de l'art brut. Précédée d'une lecture de textes de Luc Van Dewegue, directeur du Foyer de vie La Garenne du Val à Mériel, dans lesquels cet ancien directeur de la troupe de l'Oiseau Mouche (acteurs artistes), se met dans la peau d'un autiste. Ateliers pour scolaires dans la salle des Calandres Animés par Anne-Marie Thouron, plasticienne intervenante à Mériel. Sur inscription des écoles. Atelier pour adultes - Mis en place pour la 2^e année, il sera organisé en fonction des inscriptions.

Tél. : 01 34 48 35 55

La montée au bout du filet

Nouveau défi pour l'équipe 1^{re} Dames du TC d'Eragny

Le haut niveau pour les joueuses de tennis d'Eragny, c'est désormais une habitude. Pour la quatrième saison, le Tennis Club d'Eragny présidé par Chantal Baron disputera les championnats de France par équipe. L'équipe première Dames évolue actuellement en Nationale 2, mais Marion, Carly, Jessica, Caroline et Audrey s'apprentent à relever un nouveau défi : accéder au championnat de France N1 B. Toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes représentantes du club – qui ont été récompensées par Dominique Gillot au cours de la soirée Jeunes et Réussite cet automne – se préparent dans les meilleures conditions. Sous la houlette de Julien Bercovici et Yann Joannet, les filles



s'entraînent quotidiennement profitant pleinement de la compétence de ces deux coaches reconnus et des installations de la Butte. Il faut dire que nos joueuses ont obtenu des résultats impressionnants. Comptant aujourd'hui parmi les 100 meilleures joueuses françaises, leurs adversaires se souviennent de celles qui elles n'ont perdu que deux sets sur l'ensemble des rencontres de la saison dernière. Bien soudées, nos mousquetaires viennent pourtant d'horizons divers : trois sur cinq ont tapé pour la première fois dans la balle à Eragny, deux d'entre elles sont parties quelque temps sous d'autres cieux avant de revenir au club de leurs débuts. Une autre est arrivée il y a quatre ans à Eragny et la dernière vient de rejoindre les rangs du TCE. Bel exemple d'attachement à leur club, certaines d'entre elles donnent aujourd'hui des cours aux plus jeunes et Jessica espère même devenir monitrice en suivant actuellement une formation pour obtenir son Brevet d'Etat. Le championnat conduira nos joueuses ambitieuses dans la banlieue lyonnaise, à Lisieux et à Saint-Dizier et vous pourrez les encourager le 13 mai au complexe de la Butte où elles rencontreront Plaisir avant de recevoir Belfort. ■

Tennis Club d'Eragny 01 30 37 14 90, <http://tceragny.free.fr>

GENS D'ERAGNY

Francesco Briganti



Un nouvel Art de Vivre

Fraîchement arrivé à la direction du centre commercial

Art de Vivre, Francesco Briganti est un jeune « vieux » de la grande distribution. Il a commencé comme chef de rayon puis a gravi les échelons dans de grandes enseignes, dirigé des magasins puis un grand centre commercial à Sartrouville avant d'arriver à Eragny. « *Le centre est atypique, parce qu'il n'y a pas de textile, peu d'alimentation, mais il est au cœur de l'activité maison et loisirs* » précise Francesco Briganti. A sa création, il y a un peu plus de seize ans, le centre était effectivement un précurseur de l'art de vivre. « *La très belle architecture intérieure, la chaleur du lieu m'ont frappé en arrivant* » poursuit le nouveau directeur lorsqu'on lui demande ses premières impressions. Le nouveau directeur a l'intention d'œuvrer au développement de ce centre d'envergure régionale et de poursuivre la politique d'animation en direction des familles. Sans oublier ses deux enfants pour lesquels ce papa de 38 ans tient à préserver un peu de temps. ■

Philippe Barrat et Pascal Duchemin

La cuisine au fil des saisons



Tradition, gastronomie et qualité du service sont les mots d'ordre de Philippe Barrat et Pascal Duchemin, les nouveaux propriétaires des Romarins. Agréablement situé au bord de l'Oise, ce restaurant plein de charme fut un véritable coup de cœur pour ces deux amoureux de la gastronomie. Après avoir longtemps travaillé pour les autres, ils ont eu envie de créer leur propre restaurant « *Il nous fallait un lieu où l'on puisse mettre du sang neuf et de nouvelles idées* ». Avec la ferme intention de développer une activité de traiteur et d'organisation de soirée dans leur salle ou à domicile. Au restaurant, un peu relooké, la carte suit les saisons et propose des produits et des vins de première qualité. « *Tout est cuisiné à la commande, rien n'est fait d'avance. Nous allons tous les jours faire les courses de poisson et produits frais* » précise fièrement Philippe. Accompagnés par les anciens propriétaires Alain et Françoise, Philippe et Pascal ont pris un bon départ et contribuent à la bonne réputation des restaurants de notre ville. ■

Les Romarins, 55 chemin de Halage : 01 34 21 82 06

Les Dix Arpents fleurissent

Fleuris et colorés, les fenêtres et les balcons des Dix Arpents donnent au quartier des allures printanières

La quatrième édition des Balcons fleuris est très attendue : « *C'est devenu un rendez-vous incontournable pour embellir les balcons et participer ensemble à l'embellissement du quartier. Chaque année, on rajoute un bac et on fleurit un peu plus* » se félicite Pedro Sotto, président de l'Amicale de locataires (AOB) et organisateur de cette journée avec les bailleurs dans



le cadre du contrat de Ville signé entre la commune et l'Etat. Une manifestation où toutes les personnes intervenant sur le quartier sont présentes aux côtés de la Ville, partenaire de l'opération. Un petit marché s'installe devant la Maison des Dix Arpents, tenu par l'AOB, des bailleurs, des bénévoles de la Maison de quartier, et des spécialistes du service espaces verts de la ville qui délivrent leurs précieux conseils. Chacun met la main à la terre pour composer les jardinières... Les anciens font profiter les nouveaux de leur expérience, les habitués discutent semis et arrosage. Et chacun repart les bras chargés. ■

Le 28 avril, toute la journée devant la maison des Dix Arpents, réservé aux habitants du quartier.

Pompiers : changement en fanfare

C'est la tradition, lorsqu'un commandant des pompiers quitte ses fonctions, une cérémonie de passation de commandement est organisée. Le commandant Azambourg qui dirigeait le centre d'Eragny depuis plus de trois ans quitte la commune pour d'autres missions. Il passera la main au Commandant Cheron au cours d'une prise d'armes qui aura lieu le 27 mars. Une cérémonie solennelle qui aura lieu place de la Challe, avec plus de 130 pompiers, les véhicules d'intervention rutilants et qui sera animée par la musique départementale des sapeurs pompiers. « *On essaye de sortir des casernes, pour être plus proche des habitants, qui peuvent*

nous rencontrer et voir les véhicules autrement que dans des situations d'urgence » précise Dominique Verlet chargé de communication au Service départemental d'Incendie et de Secours. C'est la première fois à Eragny qu'une telle cérémonie se déroulera sur l'espace public, chacun pourra y prendre part. ■



Mardi 27 mars, à 19h 15, place de la Challe.

L'aventure en 4L

Nos jeunes aventuriers du 4L Trophy sont revenus de leur périple de 6000 km

Nous en avons déjà parlé dans Eragny Magazine, Damien, Geoffrey, Christophe et Vincent préparaient le 4L Trophy depuis des mois : recherche de financement, préparation mécanique des voitures dans le local prêté par la ville, ils étaient fins prêts au Trocadéro pour le départ le 14 février dernier. Quatorze jours et 6000 kilomètres plus



tard ils sont de retour, des rêves encore plein la tête. Vincent et Christophe ont terminé 544e sur 960, une belle performance. « *A part des petits soucis mécaniques vite maîtrisés, tout s'est bien passé* » assurent-ils les traits un peu fatigués après avoir affronté le désert marocain et apporté leurs 100 kg de matériel scolaire à une ONG locale. Enchantés

par cette expérience ils sont prêts à recommencer d'autres challenges. De quoi donner des idées aux jeunes Eragniens en quête d'aventures! ■

www.Altrophy.com

Chemins de traverse

Le 13 mai chaussez vos baskets pour partir à la découverte d'Eragny.

Prendre le temps de se promener de découvrir la ville avec un autre oeil, c'est ce que proposent les associations Chemins et Rencontres, Mémoires d'Eragny et les Amis du Village. Les circuits sont organisés à la demi-journée ce qui permet de faire l'ensemble des balades ou seulement une partie. Pour les lève-tôt : rendez-vous à 9 heures à la Maison de la Challe où un café mettra les participants en train pour partir du bon pied à la conquête des 12 kilomètres du tour d'Eragny. Retour pour partager un pique-nique dans la Jardin du Prieuré au village avant de choisir sa petite randonnée de l'après-midi. Deux possibilités : visite du lavoir et des carrières ou visite du village et du Prieuré. Un quiz et une exposition de photographies compléteront



ces promenades et le guide des circuits d'Eragny sera offert à cette occasion. Rappelons aussi le livre « Eragny, histoires de vie » édité par Mémoires d'Eragny que l'on peut se procurer auprès de l'association. ■

Pour en savoir plus : Chemins et Rencontres au 01 30 37 61 98 - Inscription gratuite. Livre « Eragny, Histoires de vies », 20 euros.

INITIATIVES

Lectures pour tous



Une maison d'édition s'installe à Eragny.

Créer une maison d'édition c'est le défi que se sont lancés Geneviève Sil-

vestro, Sylvie Larangeira, Jean-Philippe Ayzier et Dominique René. En travaux depuis début janvier, les locaux situés à Eragny, prennent des couleurs et les étagères se remplissent de manuscrits. Trois lignes de force caractérisent la politique éditoriale de la maison : les sciences et techniques, l'art et la culture, les lettres et la poésie. Essais, écrits scientifiques ou linguistiques, livres sur l'art et la culture, nouvelles, contes et poésie, constituent l'essentiel des éditions. « *L'idée est de rendre ces savoirs accessibles à tous, même aux non-initiés, dans un esprit de synthèse, tout en favorisant la croisée des horizons et la convergence entre les arts* » explique Geneviève, éragnoise de longue date et porteuse du projet. Scientifique à l'origine elle a décidé de se reconverter dans les métiers du livre et suit en formation continue un Master édition et communication à l'université de Cergy-Pontoise. Les éditions des Silves ouvrent officiellement le 1^{er} mars et les projets ne manquent pas. Déjà cinq ouvrages sont prévus pour 2007. ■

Contact : editionsdessilves@orange.fr

Quand l'insertion rejoint la solidarité

Un chantier-école solidaire pour ceux qui sont à la recherche de qualification.

Allier la solidarité et l'insertion, c'est l'enjeu du chantier-école mis en place par le Plan local d'insertion par l'économie (Plie), la Communauté d'agglomération et le Conseil régional. Une expérience ouverte aux Eragniens demandeurs d'emploi pris en charge par le Plie. Ce chantier-école emmènera au Bénin une dizaine de personnes motivées par la coopération internationale et se destinant aux métiers des espaces verts. Ils participeront à l'aménagement paysager d'une place à Porto Novo, la capitale. Les participants recevront une formation technique de base débouchant sur une certification professionnelle. « *Une occasion de voyager à l'étranger bien sûr, mais surtout la satisfaction d'être utile concrètement et de voir aboutir un projet* », précise François Lonchampt du Plie. Rencontres, découvertes et échanges culturels ponctueront ce séjour. Une expérience humaine enrichissante, à l'issue de laquelle les participants seront accompagnés jusqu'à l'obtention d'un emploi durable correspondant à leur projet professionnel. ■

Renseignements : Jean Paul Meheust (Crysalis) 01 30 64 56 40 ou François Lonchampt (Plie) 01 30 32 35 35.

CONFLANS AMBULANCES ✖

☎ 01 34 90 02 22

Ambulances et véhicules
sanitaires légers climatisés

TOUTES DISTANCES

Entreprise
agrée

Traitements - Rayons
Hémodialyse - Rééducation
Consultations - Maternité

50, rue du Clos d'en Haut
78700 CONFLANS-STE-HONORINE
N° AGREMENT 7854

Protection des
Maisons et des
Bâtiments pour un
Environnement sain

- Loi Carrez
- Amiante
- Plomb
- Termites
- DPE (Diagnostic de Performance Energétiques)
- PRB (Plan Prévention des Risques)
- Prêt à taux 0%



291, avenue Roger Salengro - 95160 ERAGNY SUR OISE - Tél. 01 30 37 85 66 - Fax 01 30 37 71 96

Email : eboudard.pmbe@tele2.fr

Pour toutes insertions publicitaires
dans ce guide

Veillez contacter
Michèle BRAMI

SAB COMMUNICATION

01 40 03 00 21

06 20 74 15 13

GOUGEON ARCHITECTURE
UNE AGENCE D'ARCHITECTURE
A VOTRE ECOÛTE.

291, avenue Roger Guichard
95610 ERAGNY SUR OISE
Tel : (33) 01 34 64 12 93
Fax : (33) 01 30 37 73 15





www.gougeon-architecture.com

MICHEL'S
COIFFURE
Féminin - Masculin
Ouvert exceptionnellement pour les fêtes
les dimanche 24 et 31 Decembre 2006

Toute l'équipe vous souhaite
une bonne année 2007

Centre Commercial "La Challe"
95610 ERAGNY-SUR-OISE
Tél. : 01 34 64 24 64

L'entreprise Rationnelle d'Installations Electriques

ENTRA

Agence Vald'Oise : 36-38, rue Francis Combe - 95000 Cergy-Pontoise

Tél. 01 30 30 21 30

Siège : 102 bis, rue Danielle Casanova - 93300 Aubervilliers

Tél. 01 48 11 37 50

CONCOURS D'ENTRÉE À (INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS) - L' I.F.S.I.

Pour ceux qui souhaitent se préparer au Diplôme d'Etat d'infirmier/ière, vous avez jusqu'au 26 mars 2007, date de clôture, pour vous inscrire. L'épreuve aura lieu le mercredi 25 avril 2007.
Renseignements : 08 10 18 18 18

ECOUTE DÉFICIENCE VISUELLE

Un service téléphonique gratuit créé par l'association Valentin Haüy pour venir en aide aux personnes déficientes visuelles ayant besoin d'une écoute.
Les lundis et jeudis après midi de 14 heures à 18 heures.
Renseignements au 0 800 21 21 62

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore, toxique et mortel, le monoxyde de carbone est le

résultat d'une mauvaise combustion, et d'une mauvaise aération. Il peut entraîner des intoxications (300 décès par an en France). Avec de la vigilance et des gestes simples : entretien par un professionnel, aération et ramonage, il est possible d'éviter ce type de désagrément ayant d'éventuelles conséquences graves.
Pour en savoir plus : www.sante.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr

UN CHEMIN DE RANDONNÉE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Conseil général s'est associé à l'Office national des forêts et à l'association de randonnée « La galoche bouffémontoise » pour réaliser un cheminement de randonnées accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des travaux ont permis d'aménager trois kilomètres de circuits de promenade, des aires de repos adaptées et deux parkings réservés (à Bouffémont et Chauvry).

CHANTIER JEUNE

Il reste encore quelques places pour le chantier solidarité jeune de cet été au Burkina Faso organisé par la municipalité. Il s'agit d'un chantier de reboisement réalisé avec d'autres jeunes burkinabés. Une expérience unique d'échanges et de découverte. Le chantier est préparé en amont à Eragny par le groupe (animations, collecte de fonds, organisation...).
Pour en savoir plus : 01 34 48 35 55

INFO PUPILLES DE LA NATION

L'ANPNOGD recherche les pupilles de la nation, deux décrets parus en 2000 et 2004 et une loi de 2005 peuvent permettre d'envisager une indemnisation.
Si vous êtes concernés, vous pouvez contacter M^{me} Aveline au 01 34 10 08 40 ou M^{me} Lain au 01 34 50 89 04

BROCANTE DU VILLAGE

La brocante aura lieu dimanche 3 juin,

renseignements au 01 34 48 35 70 ou brocantaevillage@wanadoo.fr

POUR IMPLANTER VOTRE ENTREPRISE

Vous avez un projet de création d'entreprise ? Le Ceevo propose des diagnostics gratuits d'implantation, c'est-à-dire l'analyse de votre projet en fonction des données locales. En lien avec l'Insee, cette analyse facilite une étude de marché.
Ceevo : 01 34 25 33 42
www.ceevo95.fr



Initiations

La MIEM organise régulièrement des initiations à l'outil informatique et multimédia. Elles ont lieu les vendredis et samedis matin et les mardis après-midi. Elles sont ouvertes à tous sur inscription au 01 39 09 06 05. Vous retrouverez le programme détaillé sur le www.eragny.fr rubrique loisirs associations/miem

Tarif

Catégorie A
- 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants
1 € pour les habitants d'Eragny
2 € pour les non-habitants d'Eragny

Catégorie B
Autres, + 18 ans
3 € pour les habitants d'Eragny
5 € pour les non-habitants d'Eragny

Associations
2,05 € pour 1 personne/poste
1,05 € pour 2 personnes/poste

LE TRI SÉLECTIF

Rappel important :

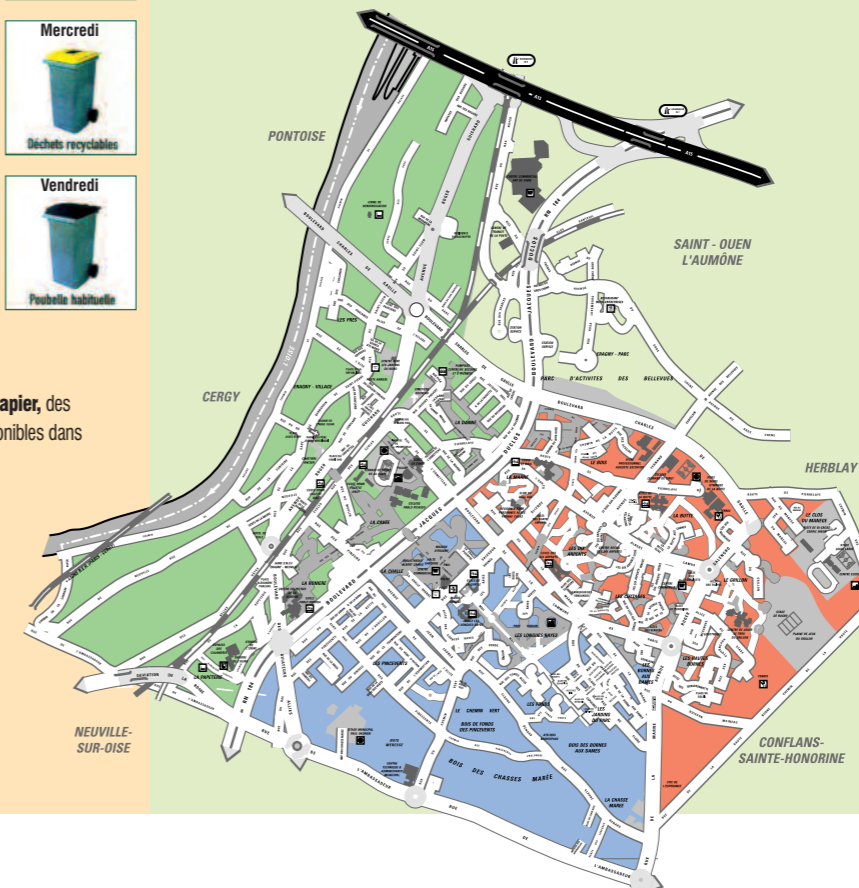
Habitat urbain	Habitat collectif
Lundi  Poubelle habituelle	Lundi  Poubelle habituelle
Mercredi  Déchets recyclables	Mercredi  Déchets recyclables
Vendredi  Poubelle habituelle	Vendredi  Poubelle habituelle

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont ramassés une fois par mois tôt le matin :

- Zone 1 : 26 mars - 23 avril
- Zone 2 : 27 mars - 24 avril
- Zone 3 : 28 mars - 25 avril

Ils doivent être sortis sur le trottoir au plus tôt la veille après 18 heures ou le matin avant 6 heures.



Pour le verre et le papier, des conteneurs sont disponibles dans toute la ville.

Pour vous aider

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous reporter au guide du tri que vous avez reçu, vous pouvez en demander dans les accueils mairie.

Eragny
magazine

n°142 - Mars - Avril 2007
Fax : 01 34 48 35 31
com@eragny.fr

Impression :
Imprimerie Nouvelle de Viarmes

Publicité : SAB Communication

Crédits photos : M. Penpeny, P.A. Pichard, Eco-Emballages, photothèque municipale, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Rédaction : G. Gesret, S. Belleinguer-Thillie, C. Rigollet, A-M Hippolyte, G. Bourdin.

Mise en page : C. Sirot
Département Communication de la Ville d'Eragny



1989 - La photo de l'Art devant la Maison de la Challe



De gauche à droite : Leslu Vigouneau - Georges Roux - Anissa Goldstein - Basilem Ballema - Bernard Vitasse - Nicole Deniaud - Farid Rabhi - Françoise Follères (L'équipe des Permanents du CAIE)

Novembre 1987 - L'équipe des permanents du CAIE



1984 - Devant la Maison de la Challe, la pyramide et sa végétation



2004 - Le spectacle Mémoires d'Eragry. Présentation de la construction de la Maison de la Challe en 1978

Maison de la Challe : l'heure du renouveau

Au printemps, commence la rénovation de la Maison de Quartier de la Challe. Rajeunie, modernisée, restructurée et éclairée, elle prendra un nouveau départ après deux années de travaux qui se dérouleront sans fermeture totale de ses activités.

La Maison de Quartier de la Challe est essentielle à la vie locale. Elle crée du lien social intergénérationnel, accueille régulièrement près de 150 familles, dont une centaine d'enfants et de jeunes, héberge une bonne dizaine d'associations pour leurs activités hebdomadaires et des dizaines d'autres pour des réunions ou des assemblées générales. Certaines sont des piliers de la maison comme Ombres et Lumières qui initie à l'expression corporelle et à la danse ou Chemins

et Rencontres, dont les adhérents pratiquent la peinture dans l'atelier 13 ou organisent des sorties culture ou nature. Solide sur ses bases, cette fourmière d'animations construite il y a trente ans a besoin d'un sérieux coup de jeune. Des mises aux normes s'imposent, notamment en matière d'électricité, de chauffage et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il est nécessaire d'apporter davantage de luminosité dans les couloirs et surtout de réorganiser la place des activités au sein de la maison. En effet, la PMI et la

halte-garderie ont déménagé cet hiver à la Maison de la Petite enfance; les assistantes sociales ont intégré la Maison des Services au public. Ainsi, après travaux, des services à la population, actuellement hébergés à la mairie annexe ou au Centre

« Les personnes à mobilité réduite pourront enfin accéder à toutes les activités et à toutes les pièces de la Maison »

Carmen, chargée d'accueil à la Maison de la Challe

technique municipal, s'installeront à la Maison de la Challe, les régies pour le paiement des prestations liées à l'enfance, les bureaux des affaires scolaires, des sports, de la culture et des loisirs. « Un regroupement qui va faciliter les démarches pour les familles et accroître l'efficacité des services grâce aux échanges et à la mutualisation des moyens » se réjouit Thierry Jaouën, directeur général des Services.

Activités ininterrompues

La rénovation, programmée sur deux ans, intègre une nouvelle et élégante architecture de façade avec agrandissement du hall d'entrée qui permettra de renforcer l'image de ce bâtiment public sur la place. « Surtout, les



« La rénovation de la salle de spectacles va permettre de confirmer sa vocation de lieu culturel pour tous et le nouveau hall permettra une plus grande convivialité. »

Cécile Sénicourt Regnier, directrice de la culture

conditions d'accueil vont être améliorées avec une large place à l'information », ajoute Cécile Escobar directrice des lieux, précisant que « les activités pour les enfants seront regroupées au rez-de-chaussée et la cuisine, fermée pour cause de normes, va être restaurée et permettra à nouveau le fonctionnement d'ateliers pour enfants et adultes. »

Cœur de vie et d'activités sociales, éducatives et de loisirs, la Maison de Quartier restera en partie ouverte durant les travaux, de mai 2007 à novembre 2008. L'accès se fera par l'entrée de l'ancienne halte-garderie. C'est cet espace du rez-de-chaussée qui sera accessible au public durant deux ans, re-

groupant le lien social, la jeunesse et la parentalité. La danse, les réunions d'associations le soir et la salle de spectacle bénéficieront provisoirement d'autres accueils. La première phase de travaux, de mai 2007 à janvier 2008, concerne la rénovation de la façade, de la salle Victor Jara et des pièces en rez-de-chaussée, à l'avant du bâtiment. L'extension du hall d'accueil sera construite en rotonde vitrée sur la place « qui pourra toujours servir pour des fêtes et des spectacles comme nous avions coutume de le faire », précise Dominique Gillot en rappelant que « la Maison de Quartier est un lieu pour tous les habitants. Toutes les générations trouvent leur place ici. » De grands kakémonos informeront des événements à l'entrée. La façade, dotée d'une

« L'entrée est aujourd'hui trop sombre, un peu triste. Les gens auront plus de plaisir à venir, ce sera plus gai »

Jean, responsable associatif

bonne isolation thermique, sera habillée de plaques de terre cuite et de pare-soleil d'une qualité éprouvée. Pour l'accès des personnes à mobilité réduite, un ascenseur permettra l'accès aux niveaux supérieurs. Le logement du gardien restant au deuxième étage. Les couloirs béné-

« Le futur c'est savoir améliorer le passé »

2 mes gars Wat, animateurs des ateliers d'écriture

ficieront d'une lumière naturelle grâce à des percées sur le toit. La salle Victor Jara, qui peut accueillir 200 personnes, va gagner elle aussi en lumière par des fenêtres qui pourront être occultées pour certains spectacles. La scène modernisée sera équipée d'un plateau élévateur en fonction du type de manifestations, favorisant ainsi une utilisation polyvalente de l'espace. Un vestiaire sera aménagé pour la salle de danse, elle aussi rénovée.



1984 - Le carnaval



2003 - Concert à la salle Victor Jara dans la Maison de la Challe



2004 - Activités associatives



2006 - Spectacle « Dis-moi pourquoi dans le secret tu soupères et tu pleures... » à la salle Victor Jara



La deuxième phase de travaux, de janvier à novembre 2008, concerne la réfection de toutes les salles en étages et de la partie du rez-de-chaussée restée occupée par les activités, durant l'année 2007. Pour ce chantier, de grande qualité environnementale, toutes les mesures de sécurité sont prévues et son accès au chantier sera totalement impossible de l'intérieur. A l'extérieur, le bâtiment et les échafaudages seront protégés par des palissades éclairées et le cheminement piéton sécurisé par une barrière.

80 % de subventions

Dessinée par Laurent Vincent, architecte de l'atelier LVA à qui l'on doit entre autre le Carreau à Cergy, la nouvelle Maison de Quartier de la Challe rouvrira

« La salle de danse actuelle est trop vétuste, abîmée, elle a bien vécu, il est temps de lui donner une seconde vie, de partir sur de nouvelles bases. »

Nadège, professeur de danse

entièrement au public fin 2008, « plus fonctionnelle, plus grande, plus claire et plus accueillante » se réjouit la maire, Dominique Gillot. On trouvera au rez-de-chaussée le service jeunesse et le lien social, les ateliers pour enfants (avec une terrasse-jardin aménagée pour les beaux jours), la salle d'arts plastiques, la salle polyvalente, les salles pour les activités associatives et la direction de l'équipement. Seront regroupés à l'étage la salle de danse, les services scolaires,

les régies, les directions de l'éducation, des sports, de la culture et des loisirs. Deux bureaux permettront aux élus de recevoir les habitants.

Le coût total des travaux est estimé à 3,7 millions d'euros. Avec une fois encore un minimum à la charge des finances communales puisque l'opération inscrite dans le contrat régional de 2003 bénéficie de près de 80 % de financements extérieurs (45 % du Conseil régional, 25 % du Conseil général et une participation de la Communauté d'agglomération). C'est donc moins de 1 million d'euros qui resteront à la charge de la commune. Une mise de fonds plus que raisonnable et disponible dans le budget de la Ville. Le cahier des charges des entreprises intervenant sur le chantier comportera des clauses pour limiter le bruit, la poussière et la circulation des véhicules de chantier. Plusieurs bennes seront disposées devant le bâtiment pour récupérer de manière sélective gravats et matériaux divers. Le marché sera un peu réorganisé, et il n'y aura pas de va-et-vient de poids lourds. Tout a

été prévu pour isoler le chantier et sécuriser ses abords. Et dans deux ans les Eragniens pourront bénéficier d'un équipement transformé pour le plus grand profit de tous. ■

A104

ERAGNY REFUSE D'ÊTRE SACRIFIÉE

SOUTENEZ L'ACTION DE VOS ÉLUS SUR www.eragny.fr



Casa Luna

01 30 37 82 15

Le mélange du contemporain et de l'ancien, dans le décor et dans votre assiette.

AMBIANCE ATYPIQUE Pour tous vos repas.

Pensez à réserver dans un décor de fleurs.



231, Avenue Roger Guichard • 95610 ERAGNY

EXPRESSION LIBRE

Tribunes de la majorité « Un Cœur pour Eragny »

Répondre à la demande de la communauté musulmane d'Eragny d'avoir dans leur commune un lieu leur permettant d'exercer dignement leur culte méritait que ce sujet soit examiné sans précipitation au regard de principes fondateurs de notre République. Après trente auditions par un groupe de travail constitué d'élus de toutes les composantes du conseil municipal, celui-ci s'est prononcé sur la réponse à apporter à cette demande dans sa séance du 15 février.

Les conclusions de la commission qui ont abouti au vote respectent pleinement l'idée de laïcité inscrite dans la loi de 1905 affirmant la séparation de l'Eglise et de l'Etat mais faisant de la liberté de conscience, avec notamment sa déclinaison en liberté de culte, le second pilier de la laïcité. Répondre à nos concitoyens musulmans en leur donnant la possibilité d'exercer leur culte dignement, de façon transparente, participe aussi de la volonté de la municipalité de faire d'Eragny une ville où chacun trouve sa place et contribue au bien vivre ensemble. Volonté rejointe par celle des responsables musulmans, citoyens d'Eragny, présents dans la vie locale et dans les activités de tous les jours.

La discussion avec les responsables actuels de l'ACME et la volonté commune de mettre en place des garanties constitue un élément positif. L'édifice sera aménagé à ses frais par la communauté musulmane et sera uniquement un lieu de prière à l'exclusion de toute autre activité. La signature d'une charte de fonctionnement entre l'association et la commune permet d'envisager l'avenir, même lointain avec sérénité.

Il fallait en cette période beaucoup de courage politique pour aborder, débattre et prendre une décision sur cette question. Au-delà des intérêts politiques et des exploitations qui auraient pu prévaloir c'est la volonté de respecter de la même façon tous les citoyens d'Eragny qui a prévalu.

Les élus socialistes
et apparentés

Pour des services publics performants

Ils sont les seuls garants possibles de l'égalité d'accès entre les citoyens et de l'existence d'une réelle solidarité avec les plus faibles. C'est une conviction partagée de notre équipe municipale, c'est l'orientation qui a prévalu lors de toutes les décisions importantes que nous avons eues à prendre à Eragny. Alors que surgissent dans le débat public des propositions autour d'un service public de la petite enfance, d'un service public du logement et de la caution locative, qui vont à l'évidence dans le sens indiqué, il faut pointer une situation d'actualité: EDF réalise, pour 2006, 5,6 milliards d'euros de bénéfices, alors même que 500 millions d'euros ont défaut pour réparer immédiatement la centaine de barrages hydroélectriques rendus dangereux faute d'entretien (et combien pour les centrales nucléaires?)! Combien de centaines de milliers de familles se sont trouvées, cette année, en difficulté, voire privées du droit d'accès à l'énergie, suite aux hausses tarifaires (autorisées par le gouvernement)? Le triste exemple des chemins de fer britanniques privatisés démontre pourtant, à chacun des fréquents accidents, que la priorité donnée aux dividendes des actionnaires, au détriment de la sécurité des usagers et de la qualité du service rendu, ne peut que générer des catastrophes... C'est pourquoi la défense et le renforcement des services publics, assumés par des entreprises publiques, sont un réel facteur de modernité et de progrès social.

Les élus communistes
et apparentés.

Gérard Burn, Yannick
Maurice, Claudine Roche,
Régis Mahoudeaux, Guy
Prudon, Fabienne Viciot

2007 : nous voulons encore plus de démocratie

Les citoyens doutent. Ils vont devoir voter mais ils se demandent si cette suite d'élections (présidentielles, législatives, cantonales, municipales) ne constitue pas un leurre démocratique. Qu'est-ce qui va changer vraiment? Et l'on entend: « Toujours les mêmes », « Trop de mandats », « Les médias nous manipulent », « Il n'y en a que pour les gros », « Des promesses qu'on ne tient jamais... », etc.

Sortons de cette défiance. Oui, il faut renouveler le personnel politique. Oui, il faut limiter le nombre des mandats (en nombre et dans le temps). Oui, il faut contrôler les médias quand ils bipolarisent le débat politique. Oui, il faut la proportionnelle pour que soit représentée la pluralité des citoyens. Oui, et surtout, nous ne pouvons, entre les élections, rester spectateurs de la politique.

Alors que faire? Le principal apport de l'écologie politique est de rappeler que nous sommes tous, dans notre quotidien, concernés à court, moyen et long terme. L'écologie n'est pas une mode; c'est une question de survie. Il y a aussi une diversité politique à sauver. De la politique dépend notre vie elle-même. La politique n'est pas la propriété des partis.

Dans chaque commune, le citoyen doit voter mais aussi oser se saisir de la parole, comme nous l'avons fait lors de la consultation sur l'A104. Profitez de l'année 2007 pour multiplier nos interventions dans le débat public. La démocratie a grand besoin de nous tous.

Le Groupe des élus
Verts et Ouverts

Tribune de l'opposition

Le 15 février, la commission sur l'exercice du culte musulman à Eragny présentait son rapport au conseil municipal qui en adopte à l'unanimité les préconisations incluant clairement le local proposé rue Claude Bénard. Ce rapport est une étape préalable au débat avec les Eragniens concernés par la proximité du lieu et par le culte, ne présage en rien de la finalité du projet, restent à régler les questions techniques, juridiques et financières de faisabilité. Certains résidents, même éloignés, s'émeuvent des nuisances qu'engendrerait la pratique d'un culte sur ce site, alors qu'ils reprochent à la commission le choix d'un endroit caché, excentré, isolé près d'un bois. Dans ces conditions, le problème de stationnement étant réglé, nous nous interrogeons sur la réalité des nuisances susceptibles de gêner les riverains

Chantal Baggio
André Aubert
Armand Michaeli

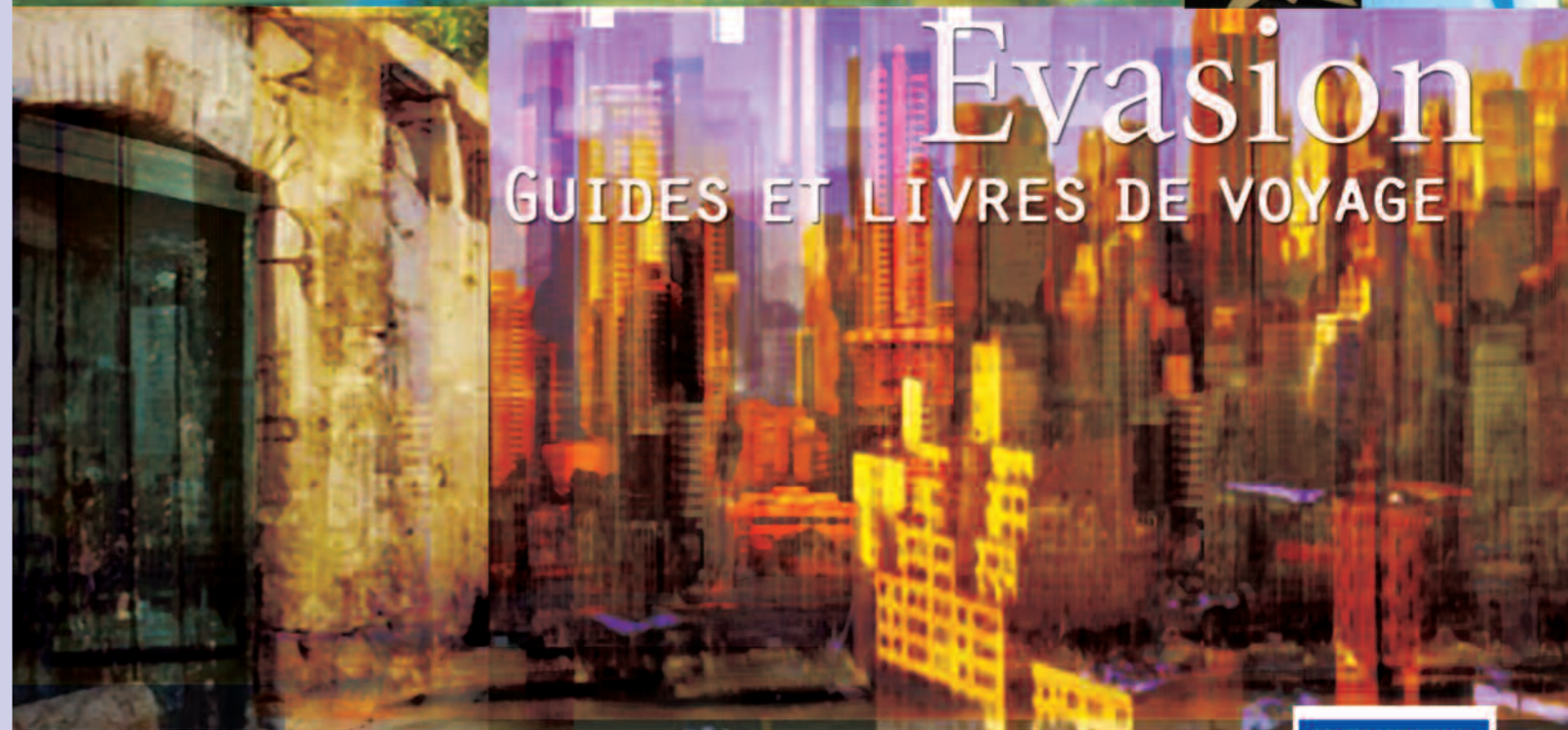
Si nous défendons pour chaque éragniens la liberté de son culte religieux nous ne cautionnons pas l'attitude choquante des élus qui ont désigné un lieu de culte musulman sans en avoir, au préalable, prévenu les riverains. Ce qui eut été le minimum d'égard vis-à-vis d'eux. Ne disposant pas d'assez de place dans cette tribune pour expliquer nos raisons vous recevrez dans vos boîtes aux lettres l'intégralité du courrier que nous avons adressé au Préfet afin qu'il annule cette délibération.

Althapé, Brahami,
De Coster, Letellier

Destination

LE GRAND CERCLE

Loisirs et culture



www.legrandcercle.fr • Rayon tourisme 01 34 30 48 29

Centre commercial Art de Vivre 95610 Eragny
Ouvert 7 jours sur 7 de 10 h à 20 h





Univers Primeurs

FRUITS & LÉGUMES

AGRANDISSEMENT
700 m² de VENTE



*qualité
et fraîcheur
garanties*

et aussi nos rayons :

*BOUCHERIE
CHARCUTERIE*

VOLAILLE

TRAITEUR

FROMAGE

(Produits de la ferme)

EPICERIE FINE

196, rue de l'Ambassadeur

limite Conflans (Près RN 184)

ERAGNY SUR OISE

Tél. 01 34 02 07 43



100 PLACES